RAYON DES NOUVEAUTÉS

LE MOT DE GASPARD

Pertes et profits

Le flot des dépêches concernant la santé boursière des firmes pharmaceutiques mérite d'être examiné du point de vue de la pharmacologie sociale.

Fin 2007, une de ces dépêches a rapporté les prévisions « *prudentes* » pour 2008 de Merck (Merck Sharp et Dohme-Chibret, en France) (1). L'action était alors cotée environ 59 dollars.

Pourtant, en 2004, au lendemain du retrait du marché mondial du *rofécoxib* (ex-Vioxx°) décidé par Merck, on entendait parler de « *désastre* », d'action chutant de 27 %, à 33 dollars (2).

Rien qu'aux États-Unis d'Amérique, on a compté des dizaines de milliers de victimes d'accidents cardiovasculaires, fatals ou non, imputables au *rofécoxib* (3). Plus de 25 000 procès ont été annoncés (4). Quelques-uns ont été perdus par la firme, d'autres gagnés. En 2007, la firme a annoncé un plan de transactions amiables avec les plaignants, mobilisant près de 5 milliards de dollars, pour stopper les procédures (4).

Moyennant quoi les patients victimes du *rofécoxib* ont été passés par pertes et profits. Ils ont nourri la machine économique. Et finalement la firme responsable, elle, se porte bien. Le cours de l'action a augmenté d'environ 30 % par rapport aux jours précédant le retrait du *rofécoxib* ; et d'environ 80 % par rapport aux jours suivant ce retrait. De son côté, le *célécoxib* (Celebrex°) est toujours sur le marché (lire dans ce numéro page 13).

Les intérêts des actionnaires n'ont rien à voir avec les intérêts des patients et des soignants (lire page 61). Mieux vaut ne pas compter sur les lois du marché pour éviter les désastres sanitaires.



1- Reuters "Prévisions prudentes pour Merck en 2008" 4 décembre 2007 : 1 page.
2- AFP "Merck : le retrait du Vioxx, un désastre pour un groupe déjà éprouvé" 30 septembre 2004 : 2 pages.
3- Prescrire Rédaction "Comment éviter les prochaines affaires Vioxx°" *Rev Prescrire* 2005 ; **25** (259) : 222-225.
4- AFP "Merck accepte de payer 4,85 mds USD pour régler le litige sur le Vioxx" 9 novembre 2007 : 1 page.

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Médicaments avec publicité grand public

Notre appréciation globale (symbolisée par un feu tricolore) porte sur les garanties de sécurité qu'offre la spécialité dans le cadre de la promotion directe auprès du grand public pour susciter des achats.



D'ACCORD : la spécialité a une balance bénéfices-risques bien connue et nettement favorable. Son utilisation en automédication est acceptable.



PRUDENCE : la spécialité peut être utilisée en automédication, mais avec certaines précautions.



PAS D'ACCORD : la balance bénéfices-risques de la spécialité est défavorable dans le cadre de l'automédication.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire dans ce numéro page 20.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

Téléchargé sur prescrire.org le 30/10/2026
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement